



LE MAIRE DE SAULT-LES-RETHEL

à  
Mesdames, Messieurs

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 28 avril 2026 à 20 heures en mairie**

**Ordre du jour**

- Compte financier unique 2025
- Affectation du résultat
- Taux des taxes directes locales – exercice 2026
- Budget primitif 2026
- Subventions aux associations
- Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité
- Affaires diverses

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Michel KOCHUBA

**POUVOIR**

Je soussigné(e) membre du Conseil Municipal donne pouvoir à : M..... en applications de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi 28 avril 2026 à 20 H 00.

Fait à

SAULT-LES-RETHEL, le.....

Signature

Mairie de Sault-les-Rethel  
71, Avenue de Bourgoïn – 08 300 Sault-les-Rethel  
Fax : 03.24.38.79.70

[accueil@mairie-saultlesrethel.fr](mailto:accueil@mairie-saultlesrethel.fr)  
[secretariat@mairie-saultlesrethel.fr](mailto:secretariat@mairie-saultlesrethel.fr)  
[compta@mairie-saultlesrethel.fr](mailto:compta@mairie-saultlesrethel.fr)

Tél. 03.24.38.49.38.  
Tél. 03.24.38.79.74.  
Tél. 03.24.38.79.71.